

Commission Européenne : communication de griefs

EDF confirme que des griefs lui ont été signifiés par la Direction Générale de la Concurrence de la Commission Européenne relatifs aux contrats à long terme conclus par le groupe en France avec des consommateurs finaux d'électricité, en particulier industriels, qui seraient, selon la Commission, de nature à limiter l'accès au marché français de l'électricité et susceptibles de constituer un abus de position dominante.

Cette communication de griefs est la première étape d'un échange contradictoire entre EDF et la Direction Générale de la Concurrence et ne préjuge en rien de la décision finale qui sera prise par la Commission Européenne.

Contact presse: Jill Coulombez 2 01 40 42 24 25 / 01 40 42 46 37

Le Groupe EDF, un des leaders sur le marché de l'énergie en Europe, est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce et la vente d'énergies. Premier producteur d'électricité en Europe, le Groupe dispose en France de moyens de production essentiellement nucléaires et hydrauliques fournissant à 95 % une électricité sans émission de CO2. Ses filiales de transport et de distribution d'électricité exploitent 1 246 000 km de lignes électriques aériennes et souterraines de moyenne et basse tension et de l'ordre de 100 000 km de réseaux à haute et très haute tension. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à plus de 38 millions de clients dans le monde, dont plus de 28 millions en France. Le Groupe a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires consolidé de 59,6 milliards d'euros dont 44 % en Europe hors France. EDF, cotée à la Bourse de Paris, est membre de l'indice CAC 40.

